

LES AMIS DU BOIS DE SERRES

ASSEMBLEE GENERALE 2024-2025



POUR SES

20 ANS,

votre
association est
heureuse de
vous recevoir.





20 ans

2005-2025

Nous avons travaillé ensemble à
faire connaître, mais aussi à
préserver

LE BOIS DE SERRES

et ses environs.

MERCI A TOUS

Jean-Louis Degraix

A l'exemple des naturalistes du XVIIIe, les Payen et les Aynard ont peuplé les parcs écullois de tulipiers de Virginie, de séquoias et de cèdres de l'Atlas. Les modifications du climat nous mettent au défi d'innover à notre tour et d'aider la flore à s'adapter dans nos jardins pour résister à des étés plus rudes qu'il y a trente ans.

Jean-Louis nous propose quelques images de plantations pionnières dans la commune et quelques réflexions pour guider de nouveaux essais et remplacer les bouleaux, les thuyas de Lobb et les cyprès de Lawson qui visiblement cèdent la place.



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michel Audouard
Paul Clozel
Sylvie Boachon
Marie-Claire Thivend
Martine Gauthier
Hervé Chapron
Nicole Audouard
Claude Lardy
Dominique Gardon
Nathalie Ruelle
Jean-Claude Fayolle
Olivier Ruelle
Jean-Louis Degraix
Jean Pla (membre d'honneur)

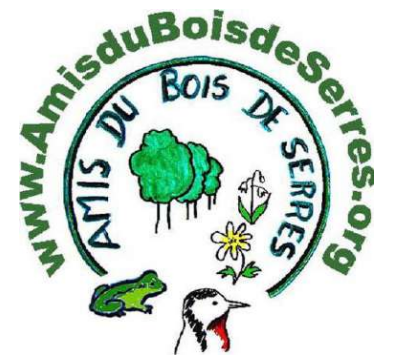




Cette équipe est au travail depuis près de 20 ans

Vous pouvez nous rejoindre pour apporter votre aide. C'est le nombre, l'écoute, la discussion, la motivation et la créativité qui font la compétence d'un groupe.

Merci à tous



Nos champs d'action

- Protection Environnement
- Développement durable
- PLU-H
- PDU
- Protection
 - arbres et espaces boisés classés
 - espaces naturels classés
 - trame verte, bleue et noire



Association reconnue au titre de la protection de l'environnement.

Comité d'intérêt local de l'ouest lyonnais.



Bilan 2024



- Nettoyage du bois de serres AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
- AG et Conférence : « Vêge sauvage » Patrice CAHEZ
- Balade de printemps : chants d'oiseaux, fleurs et arbres
- Fête du printemps
- Participation tout au long de l'année à l'ABC d'Ecully
- Journée des associations
- Participation à plusieurs réunions avec la Métropole sur les ruisseaux des Planches et de Serres
- Exposition à Dardilly et la Tour de Salvagny et Charbonnières de photographies sur la faune du Bois de Serres avec l'aide de la mairie d'Ecully
- Participation au marathon de Centrale Lyon
- Participation à la journée environnement de Dardilly et Charbonnières-les-Bains
- Participation aux « Naturiales » de la Tour de Salvagny



Conférence: Vêge sauvage « Je vis dans ta forêt »



« Des brumes d'automne aux prairies fauchées, en passant par les frimas hivernaux et le renouveau printanier, Fabrice CAHEZ vous invite à effeuiller au fil des saisons l'éphéméride sauvage de la Vêge, ce territoire méconnu, qui s'étend au sud de la Lorraine. La rencontre des cerfs et des sangliers, les mulotages du renard, les prunelles du chat forestier, le tête-à-tête furtif avec la martre ou l'hermine, la compagnie de l'écureuil, l'apparition du blaireau, les courses du lièvre et les poursuites des chevreuils sont autant de preuves vivantes de la richesse du patrimoine biologique de nos régions. La lutte pour la vie des oiseaux sédentaires en hiver, les couleurs du chardonneret et de la linotte, le retour de la huppe fasciée et des pies-grièches, celui des raretés comme la cigogne noire, les prouesses aquatiques du cincle plongeur et du martin pêcheur, les parades des grèbes et des canards compléteront le tableau de leurs plumes légères ».

Après « TERRE DE RENARD » Patrice CAHEZ nous a enchanté avec sa nouvelle conférence, **le jeudi 21 mars 2024 à 20h30 au centre culturel Ecully**



Collaborateur des Agences Biosphoto, Nature Picture Library en Angleterre et de plusieurs revues comme «L'Oiseau Magazine» et « Nat'images », «Image et Nature», Fabrice Cahez est également l'auteur de 14 ouvrages.

Etude des rivières d'Ecully

Chère Madame Crouzet

Merci de nous avoir invités à la réunion d'information et de discussions sur le projet de restauration des Planches Amont.

Nous avons trouvé le projet particulièrement bien établi et bien préparé pour ce qui concerne le ruisseau des Planches en tant que tel, et nous soutenons la proposition de réduction des sauts et de suppression d'ouvrages agricoles récents qui perturbent le ruisseau. Bien que les retenues collinaires en amont, ne fassent pas parti de votre étude ce qui pour nous semble être un élément clé du problème.

Vous nous avez même informés que le « Cotech » considère la suppression de l'étang de Font Jacou comme prioritaire.

Bien sûr, il semble indispensable de retracer la branche du ruisseau qui est en train de s'enfoncer dans le flanc est de son vallon. Il faudrait peut-être juste la supprimer.

Purger l'étang sans considérer l'état de pollution du ruisseau de Serres par les activités commerciales, industrielles et artisanales de Techlid (suires, micropolluants, carburants, détergents, chimiques), par les activités horticoles de son bassin (chimiques) et par les lixiviats des décharges (métaux et pollution de type azotée (ammoniac, NH₄) et carbonée (DCO) pourrait relarguer une masse historique de polluants accumulés. Serait assez dangereux pour la nature

Supprimer l'étang va aussi à l'encontre de la préservation des traces de l'histoire car on en trouve les traces dès 1465 sous le nom « Lac Jacob » : il est important de préserver ce témoignage pour les générations futures.

Nous exprimons avec force notre avis de prudence et vous demandons de rattacher tout le ruisseau de Serres à l'étude spécifique correspondante comme la logique l'impose.

Amitiés.



« Presqu'île à vivre »

Métropole de Lyon

Compte-rendu réalisé par Caroline JANUEL, prestataire.

5 octobre : rencontre avec les élus du territoire pour partager l'ensemble des sujets abordés lors du comité de suivi ainsi que les échanges

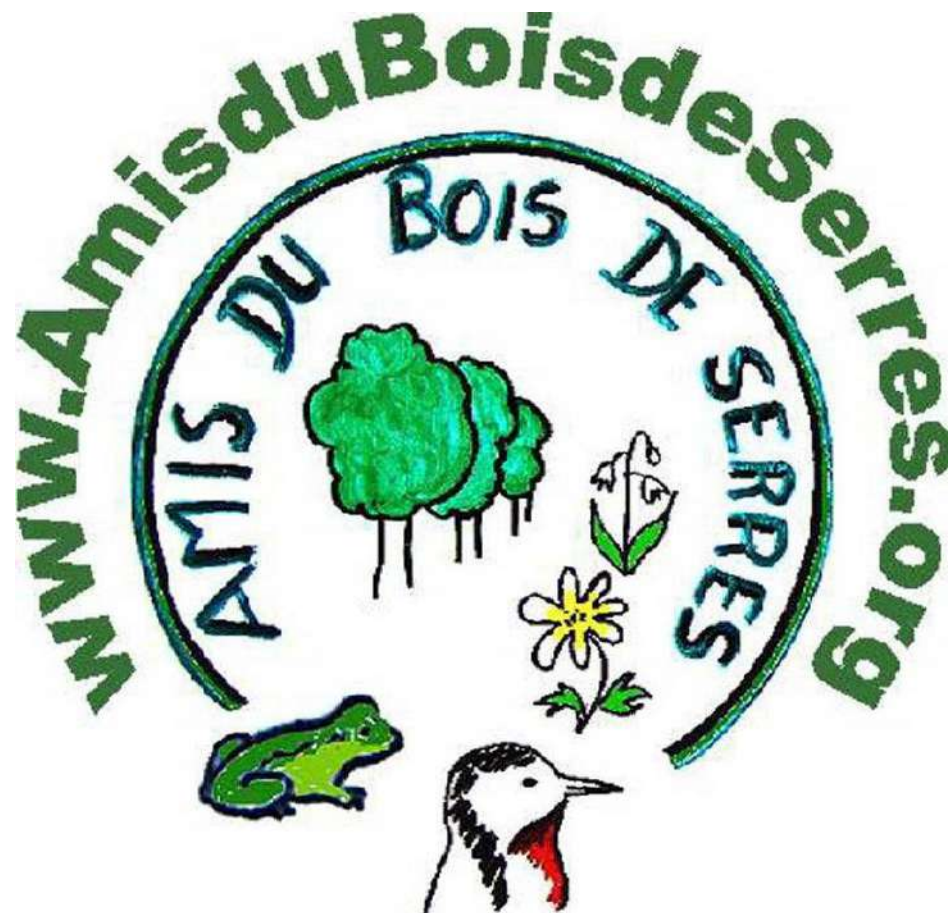
17 octobre : rencontre des acteurs économiques à la Cité internationale 2024 : concertation sur le fonctionnement de la ZTL (ayants droits, jours, horaires)

31 janvier 2024 : Comité de Suivi présentant l'enquête usages réalisée auprès des habitants et des visiteurs de la Presqu'île. Le sujet des expérimentations pourrait être également abordé.

Début 2025 : lancement de nouvelles études d'usages de la Presqu'île (renouvellement du marché public en cours)

2024-2025 : réflexions dans le contexte de la révision du Plan Climat Air Energie Territorial. Ce sujet concerne le projet « Presqu'île à vivre »

CIL – Écully Ouest Lyonnais, CIL- La Croix-Rousse n'est pas à vendre CIL, Sud Presqu'île-Confluence, Cité scolaire Ampère, CMA Chambre des métiers et de l'artisanat, petites entreprises du bâtiment, Célestins Demain, CIL – Caluire Sud Clos Savaront

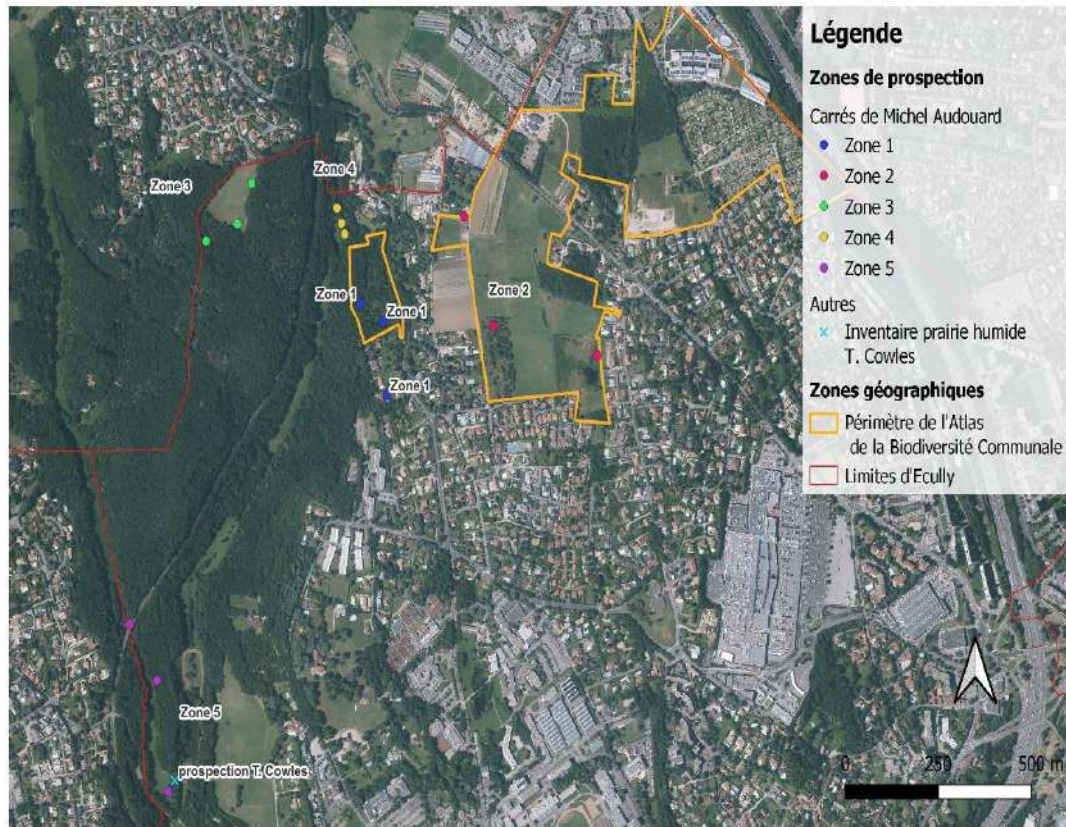


Terminus de la ligne 19 à St Jean au lieu d'Hôtel de Ville

TRAME VERTE ET BLEUE



Localisation des lieux de prospection des inventaires entomologiques



- L'inventaire des invertébrés permet aussi d'avoir une idée de la richesse écologique de la zone de l'ABC par rapport aux zones naturelles les mieux protégées. Sur les **473 espèces d'invertébrés**
- Comptabilisées sur l'ensemble des carrés, 427 sont présentes sur les zones 1 et 2 qui correspondent respectivement aux milieux en bordure du bois de Serres (ancienne décharge et lotissement) et à la zone du Rafour. Ce qui signifie que **la zone de l'ABC abrite 90% des espèces recensées sur l'ensemble des milieux naturels prospectés**. Les autres carrés se situant tous dans l'ENS, on peut en conclure que **la zone ciblée par l'ABC a une richesse écologique comparable à celle d'un espace naturel protégé**.
- Cette richesse écologique importante est la preuve que la zone Rafour-Tronchon est bien plus qu'une simple zone de transition entre deux réservoirs de biodiversité. Elle abrite elle-même une grande diversité d'espèces et on y retrouve 91% des espèces patrimoniales recensées sur l'intégralité de la zone **avec 17 espèces estimées déterminantes de « Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique » (ZNIEFF) sur les 19 recensées sur l'ensemble des carrés**.

Enquête publique du 23 avril au 28 mai 2024

<https://www.registre-numerique.fr/mod4-pda-grandlyon>

Objet : Proposition de notre association pour la prochaine modification du PLU-H, protection de la biodiversité et de l'agriculture urbaine au Tronchon.

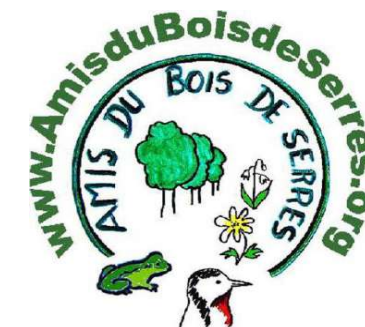
Notre association regroupe 300 adhérents attachés à protection des espaces naturels des vallons de Serres et des Planches et plus largement à la préservation de l'environnement et de la biodiversité dans notre environnement. Elle s'est engagée depuis des années en faveur du classement des vallons et nous avons accueilli avec satisfaction et espoir la décision prise par l'État en 2020.

Notre action s'est poursuivie avec des contributions aux modifications n° 3 et n° 4 du PLU-H en 2021 et 2023. La version finale de la dernière modification montre que nos propositions n'ont pas été retenues pour l'instant et nous le regrettons.

Nous réaffirmons notre adhésion aux objectifs énoncés par la Métropole :

"Protéger et renforcer la nature en ville ; limiter l'artificialisation des sols et l'impact sur les ressources ; préserver les terres agricoles et naturelles, la ressource en eau, le patrimoine végétal."

A ce titre, nous confirmons que le secteur du Tronchon constitue une zone de passage de la faune entre le bois de Serres et le vallon de Rochecardon. Deux trames de protection devraient s'inscrire au nord d'Écully pour pérenniser cette fonction.



TRAME VERTE ET BLEUE

La trame verte relierait la zone naturelle classée du Bois de Serres aux bordures arborées classées elles aussi en zone naturelle le long de la M6 et au-delà au Mont d'Or via le passage existant au niveau du lycée agricole de Dardilly.

Les trames bleues ménageraient des continuités avec la zone humide à la source du ruisseau du Trouillat et celle qui se prolonge par le ruisseau de Montchal.

Leur traduction au PLUH pourrait prendre la forme d'**emplacements réservés pour espace vert ou continuité écologique**, tel qu'ils sont prévus par les outils réglementaires graphiques (point 3.2.2., page 87 du règlement du PLU-H en application des articles L 151-41 et R 151-43-3° du Code de l'urbanisme). L'extension des EBC est indispensable à la protection de la trame végétale.

Au-delà du rappel de cette demande, nous souhaitons l'engagement d'une réflexion sur la protection du **secteur du Tronchon** qui, classé AU1 au PLU-H, couvre près de **28 ha** (dont plus de 11 ha appartiennent à la Métropole). Sur cette superficie, une douzaine d'hectares sont encore exploités (prairies, labours et cultures horticoles) ; le reste est couvert de friches agricoles, de haies et de larges parties boisées.

La topographie du Tronchon fait apparaître **deux talwegs qui collectent les eaux de ruissellement** :

- À l'ouest du secteur l'eau est recueillie dans un étang à partir duquel s'écoule le ruisseau du Trouillat (Le **ruisseau du Trouillat** parcourt 3,15 km à travers Écully avant son confluent avec le ruisseau des Planches)
- À l'est une zone humide donne naissance au ruisseau de Montchal (le **ruisseau de Montchal** parcourt 1,7 km avant de rejoindre le ruisseau de Chalin.



Bouvreuil



RECLASSEMENT ZONE DU TRONCHON

Le classement actuel de l'ensemble de la zone en AU1 au PLU-H constitue un élément de fragilité qui ne peut être corrigé que par un changement de zonage pour préserver sa fonction essentielle dans le cycle de l'eau et du carbone. Outre son intérêt pour pérenniser la biodiversité, cette correction de zonage garantirait la rétention de l'eau pluviale dans le sol (cf. étude hydraulique 2011 du Grand Lyon).

Les actuelles friches du **Tronchon** jouxtent des jardins partagés, classés en zone naturelle (N2sj) dont les surfaces sont insuffisantes par rapport à la demande et mériteraient une extension sur l'actuelle zone AU.

Ces observations justifient le **reclassement du Tronchon en zone agricole**.

Nous proposons de réserver :

- une partie de cette zone à des **jardins partagés**,
- une partie à des **productions maraichères responsables** excluant toute pollution de l'air et de l'eau
- une partie protégée pour les **zones boisées** et les **zones humides** naturelles au titre de la trame verte et bleue.

La modification du classement du Tronchon de zone AU en zone A (agricole) permettrait de conserver près de **28 d'hectares au profit l'agriculture urbaine** tandis que l'artificialisation inconsidérée des sols compromettrait de manière irréversible la fonction de la zone du Tronchon pour le cycle de l'eau et du carbone dans notre secteur de la Métropole.



L'attachement de la Métropole au développement de l'agriculture urbaine peut trouver sur place les conditions d'une mise en œuvre effective et rapide de son objectif. Cela suppose une clarification du statut de la zone au sein du PLU-H et donc son reclassement d'une zone AU1 à une zone A, à vocation agricole et sa prise en compte explicité dans le périmètre du PENAP.

Nous demandons que cette évolution soit actée sans attendre une prochaine révision du PLU-H en mettant à profit l'opportunité offerte par la modification en cours.



Bruant zizi

Michel AUDOUARD

Actions auprès du
SEPAL
en cours



Alosterna tabacicolor



Copies : Madame et Messieurs les Maires de Dardilly, Écully et Charbonnières

2005 -2025



Anémone Sylvie





PROGRAMME 2025



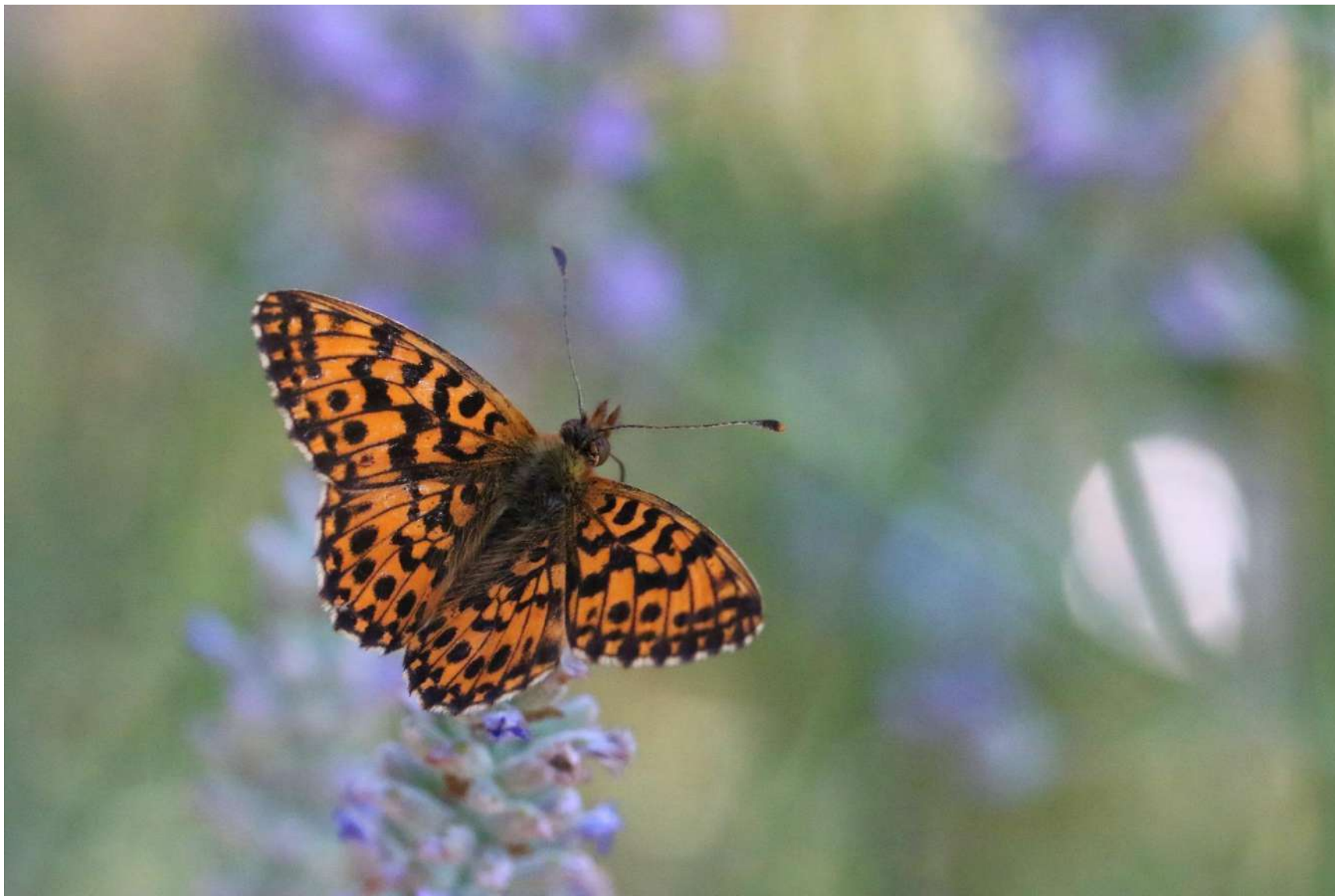
Géranium pulsillaire



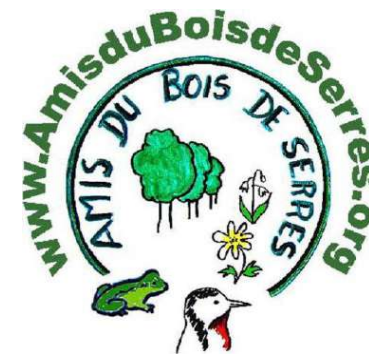
Mésange bleue

- Balade de printemps : 18 mai
- Conférence : 10 février
- Nettoyage du Bois : 30 mars
- Exposition
- Journée des Associations
- Conférence: novembre
- Balade d'automne : 21 ou 28 sept
- Assemblée générale

Tabac d'Espagne (*arginnis paphia*)



Papillons du bois de serres



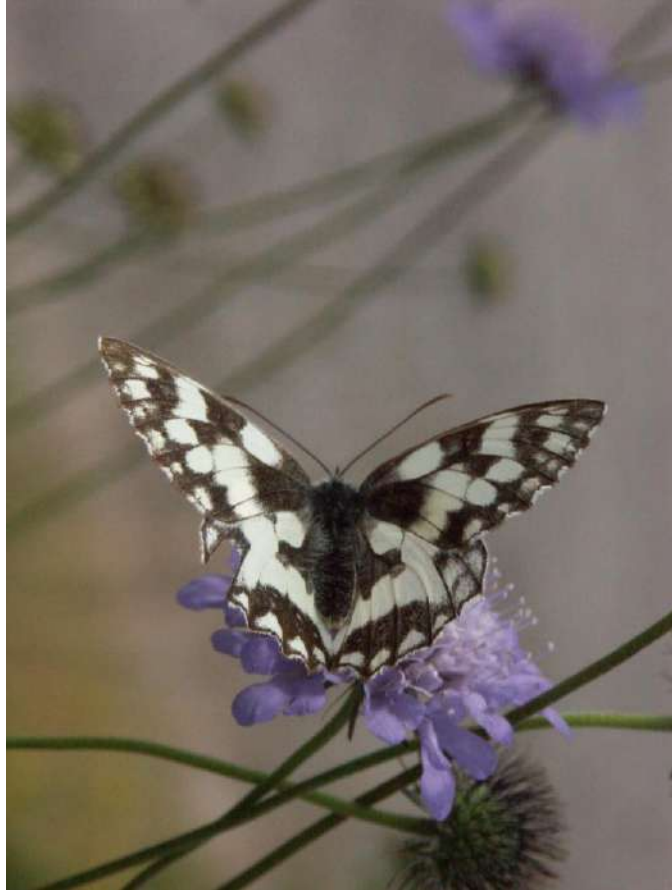
Azuritis reducta
sylvain azuré

Sylvain azuré



Brun du Pélargonium

Position des comptes



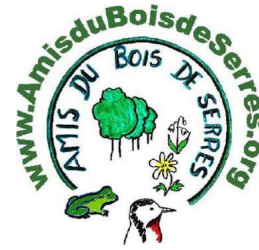
Demi deuil



2023

OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
Cotisations adhérents		680,00 €
Bien vivre à Ecully		11390,80 €
intérêts bancaires		334,58 €
Dons marathon USEECL		300,00€
Assurance	117,05 €	
achat station météo	0,00 €	
Salari Benoit FAVRE	2198,38 €	
Frais bancaires	24,21 €	
conférenciers	583,30 €	
TOTAL	2922,94 €	12705,38€
	9784,44 €	

Position des comptes



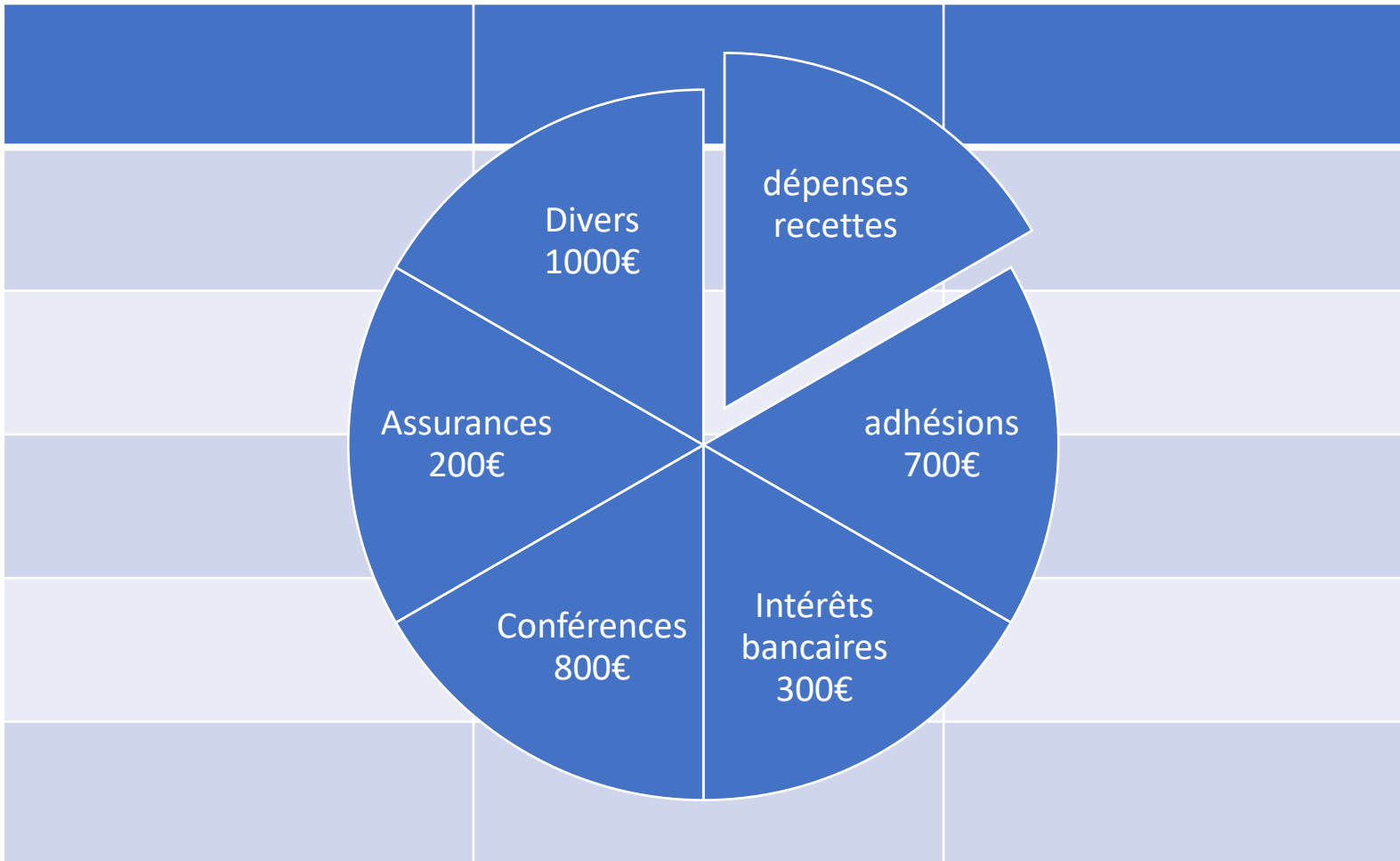
Positions des comptes ABS		
Comptes dépôt	323,04€	
livret	2 793,64€	
comptes fin 2022		3116,68
comptes dépôt	458,80€	
livret	2719,22	
comptes fin 2023		3178,02
Compte depot	465,86€	
livret	12496,60€	
compte fin 2024		12962,46



Belle dame



PREVISIONS 2025



Azuré des Nerpruns



Orchidée Spiralys

VOTE DU BUDGET

POUR

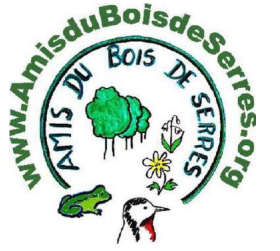
CONTRE

ABSTENTIONS



ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des candidats



- AUDOUARD Michel
- **AUDOUARD Nicole**
- **BOACHON Sylvie**
- CHAPRON Hervé
- CLOZEL Paul
- DEGRAIX Jean-Louis
- FAYOLLE Jean Claude
- GARDON Dominique
- **GAUTHIER Martine**
- LARDY Claude
- **THIVEND Marie Claire**
- **RUELLE Nathalie**
- **RUELLE Olivier**



Tarin des Aulnes

RAPPORT D'ACTIVITES

Vote

POUR

CONTRE

ABSTENTIONS



Cardinal

Vous pouvez nous aider ...

- En adhérant : voir bulletin d'adhésion sur le site.
- En participant au conseil d'administration.
- En participant à nos actions et activités.
- En faisant connaître notre association auprès de vos amis.
- En faisant découvrir le Bois de Serres.

www.amisduboisdeserres.org



Mélitée des Centaurées





Merci à tous.

Des questions ?

Papillons des grandes terres



Écaille chinée



Écaille villageoise



20 ans



A lush green forest with a dirt path leading through it. The trees are tall and thin, with dense green foliage. The ground is covered in ferns and fallen branches. The text "Bonne soirée" is overlaid in the center in a large, white, sans-serif font.

Bonne soirée